



Le réseau
de transport
d'électricité

François BROTTES
Président du directoire

<https://lemag.rte-et-vous.com>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE RTE DANS *act4nature*

En charge de la continuité de l'alimentation électrique en France, au cœur du système électrique européen, Réseau de Transport d'Électricité est un acteur déterminant de la transition énergétique et participe, dans le cadre de ses missions de service public, à l'aménagement équilibré du territoire. Fort de ce rôle et de cette responsabilité, RTE apporte des solutions et des services au-delà du seul accès à l'électricité et s'inscrit dans une démarche continue pour préserver durablement l'environnement.

La préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages constitue le premier axe de la politique environnementale de RTE. Avec 90 % de ses installations situées en pleine nature, RTE veille à l'intégration de ses ouvrages et de ses activités dans l'environnement et met en œuvre des mesures en faveur de la biodiversité, tel que le développement de corridors verts sous ses lignes. Pour atteindre cette ambition, inscrite dans le projet d'entreprise « Impulsion & Vision », RTE s'appuie sur des partenariats forts, engagés dans la durée, pour co-construire des solutions d'avenir avec l'ensemble de ses parties prenantes.

En décembre 2012, RTE a obtenu la reconnaissance de son engagement pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Cette reconnaissance a été renouvelée en 2017.

A Développer une gestion de la végétation favorable à la biodiversité sous les lignes électriques

En forêt, les espaces ouverts situés dans les emprises des lignes électriques peuvent constituer des zones refuges pour la biodiversité ; pour des raisons de sécurité, ils nécessitent cependant un entretien régulier, qui peut perturber la faune et la flore.

RTE s'est doté d'un programme « Biodiversité » dont l'objectif est de donner à l'entreprise les moyens financiers, techniques et humains pour mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité, en partenariat avec des gestionnaires d'espaces naturels et des acteurs de la biodiversité.

A fin 2017, plus de 900 ha ont été aménagés. RTE s'engage à poursuivre ce programme et à l'enrichir grâce à plusieurs années de retours d'expériences. Le déploiement de nouveaux outils tels que des diagnostics, co-construits avec ses partenaires, permettra également à RTE de renforcer son lien avec les territoires et la cohérence de ses actions.

En complément de ce programme, RTE et son homologue belge Elia ont développé, de 2011 à 2017, des modes de gestion innovants de leurs emprises forestières dans le cadre du programme européen LIFE. Aujourd'hui, RTE poursuit

l'aventure du LIFE Elia-RTE en souhaitant s'engager dans un nouveau projet de LIFE avec quatre autres gestionnaires de réseau européens. Son objectif est d'engager une action plus large sur la participation des gestionnaires de réseaux de transport européens à la Trame verte et bleue.

Le projet BELIVE (Biodiversité sous les Lignes par la Valorisation des Emprises) s'inscrit également dans la continuité du LIFE. En trois ans, BELIVE aura les capacités à dimensionner les moyens humains et financiers pour un déploiement de la gestion alternative de la végétation à l'échelle nationale à travers les trois régions investies : le Nord, la Méditerranée et l'Ouest.

Objectif :

Atteindre 1 800 ha de surface aménagée en faveur de la biodiversité en 2021.

B Atteindre l'objectif « zéro-phyto »

RTE, engagé depuis 2010 dans le Plan Ecophyto, entend accélérer son engagement dans une stratégie volontariste d'élimination progressive du recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien à court-moyen terme de ses sites industriels et tertiaires.

Cette évolution des pratiques nécessite notamment la mise en place d'aménagements au sein des postes électriques permettant de faciliter leur entretien sans produit phytosanitaire. Deux types d'aménagements alternatifs préférentiels ont aujourd'hui été retenus : la végétalisation couvre-sol et le paillage minéral. Une attention particulière est portée à l'utilisation d'essences et de semences adaptées au climat, d'usage courant et de préférence locales (cf. axe D).

D'autres solutions, telles que le pâturage extensif, viennent compléter ces propositions. Pour ses projets de postes neufs, RTE a défini début 2018 des normes constructives permettant un entretien des sites sans produit phytosanitaire.

RTE s'engage à intégrer progressivement ces solutions alternatives dans tout nouveau marché d'entretien des espaces verts et à les mettre en place dans ses postes à partir de 2018.

Objectif :

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de :

- tous les sites tertiaires d'ici fin 2018 ;
- tous les nouveaux postes électriques construits à partir de 2019 ;

Les autres postes électriques seront traités dans le cadre du programme de déploiement pour atteindre le « zéro-phyto », avec un point d'étape de 65 % des postes en « zéro-phyto » d'ici 2022.

C Approfondir les connaissances des bénéficiaires et effets de nos activités sur la biodiversité

Afin de mieux connaître et maîtriser les incidences de ses activités sur la biodiversité, RTE s'appuie sur des partenariats avec des équipes de recherche spécialisées et s'engage dans plusieurs domaines de la biodiversité.

En tant que membre du Club infrastructures linéaires et biodiversité (CILB), RTE est engagé auprès de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité dans le programme de recherche ITTECOP, conduit par le ministère de la Transition écologique et solidaire, en coordination avec l'ADEME. L'objectif principal de ce programme est de confronter les enjeux techniques des infrastructures de transport avec les territoires en incluant des dimensions paysagères et écosystémiques.

RTE s'engage également à renforcer, en particulier à l'occasion des projets offshore en cours et à venir, sa connaissance des écosystèmes littoraux et marins. En effet, le respect des milieux naturels, souvent protégés, et des autres activités maritimes telles que le tourisme, la pêche ou encore le transport, est une priorité pour RTE, afin d'intégrer au mieux ses ouvrages dans cet environnement fragile.

Concernant l'avifaune, la mise en place de nombreux dispositifs de protection contribue à limiter les risques de collision et d'électrocution sur les ouvrages électriques. RTE s'engage à tester des dispositifs de détection automatisés afin de mieux comprendre le comportement des oiseaux à proximité de ses ouvrages.

Enfin, les membres du CILB ont œuvré dès 2014 avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) pour partager leurs données d'observations et d'inventaires naturalistes, dans le but d'enrichir l'inventaire national du patrimoine naturel. Aujourd'hui, RTE s'engage à partager ses données brutes de biodiversité dans le cadre de la réglementation en vigueur et de conventions signées avec l'Agence française pour la biodiversité et le MNHN.

Objectif :

Poursuivre un effort de R & D de 1 M€/an dans le domaine de la biodiversité, pour les activités de RTE, à minima sur les années 2019 et 2020.

D Préserver les insectes pollinisateurs et contribuer à leur développement

RTE s'est engagé en 2016 aux côtés du ministère de l'Écologie dans le Plan national d'actions « France, Terre de pollinisateurs », en faveur des insectes pollinisateurs.

Dans ce cadre, RTE s'engage à améliorer les connaissances sur les insectes pollinisateurs sauvages en soutenant des études scientifiques sur la contribution des emprises des infrastructures linéaires aux continuités écologiques et à la préservation de la biodiversité, notamment au travers du programme ITTECOP. Cette action de recherche contribue à l'amélioration de la connaissance des milieux favorables aux insectes pollinisateurs sauvages.

RTE s'engage par ailleurs à augmenter la ressource florale en revégétalisant par exemple ses sites avec des semences d'origine locale. RTE soutient notamment les labels « Végétal local » et « Vraies Messicoles », garants de l'origine locale des graines et plants utilisés.

RTE souhaite également réaliser des aménagements dans le but d'améliorer les habitats des pollinisateurs sauvages dans les tranchées forestières, en collaboration avec ses partenaires spécialistes. Pour déterminer l'efficacité des mesures de revégétalisation, des suivis pourront être effectués,

notamment par les salariés de RTE dans le cadre de sciences participatives (cf. axe F).

Objectif :

Premiers aménagements pour améliorer les habitats des insectes pollinisateurs réalisés d'ici 2020.

E Accueillir et développer la biodiversité en milieu urbain

Les espaces verts des milieux urbains accueillent une biodiversité spécifique et contribuent au maintien d'une connectivité écologique. RTE, dont près de 80 % des bâtiments tertiaires se situent en zones urbaines et périurbaines, s'engage à améliorer la prise en compte de cette biodiversité et à réaliser des aménagements pour la préserver et favoriser son développement.

Pour cela, RTE a signé une convention de partenariat avec l'association Noé en juillet 2017. RTE et Noé travaillent ensemble pour aménager les espaces verts des sites tertiaires de manière favorable à la biodiversité. Noé étudie entre autres le potentiel écologique des nouveaux sites et des sites faisant l'objet d'une réhabilitation ou de gros travaux, et propose des aménagements adaptés aux enjeux écologiques locaux. Les sites étudiés obtiennent la reconnaissance « Jardins de Noé » lorsque les aménagements réalisés sont suffisants pour accueillir la faune locale et lorsqu'ils sont gérés de manière favorable à la biodiversité.

RTE s'engage par ailleurs à étudier l'opportunité de végétaliser les toitures-terrasses de ses bâtiments tertiaires pour en faire des refuges pour la biodiversité urbaine.

Objectif :

15 sites reconnus « Jardins de Noé » à fin 2020.

F Sensibiliser et former nos collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité

RTE fait de la sensibilisation et de la formation de ses collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité, une priorité.

L'offre de formation professionnelle est coconstruite avec des partenaires naturalistes et très diversifiée : elle comporte des journées d'« initiation à la biodiversité » et des stages de plusieurs jours entièrement dédiés à la biodiversité. RTE s'engage à accroître cette offre, en proposant de nouvelles journées d'« initiation à la biodiversité », pour que davantage de collaborateurs puissent en bénéficier.

La Fête de la nature est aussi une occasion de sensibiliser les collaborateurs. De nombreuses actions sont organisées par RTE, partenaire de l'évènement depuis 2010, afin de partager les bonnes pratiques et de valoriser et encourager les initiatives des salariés en faveur de la nature. RTE renouvelle chaque année son engagement dans la Fête de la nature en multipliant les événements et les thématiques abordées.

RTE s'engage également à encourager ses collaborateurs à se mobiliser pour la préservation de la biodiversité en leur proposant de contribuer à l'amélioration des connaissances grâce aux sciences participatives. Des initiatives comme le Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPI-POLL), porté par l'Office pour les insectes et leur environnement et le MNHN, représentent, pour les salariés, l'opportunité de collecter des données dans un but scientifique et de développer leur culture de la nature.

Objectif :

Doubler le nombre de salariés initiés à la biodiversité d'ici 2022 et accroître la participation des collaborateurs de RTE à des opérations de sensibilisation et de partage autour de la biodiversité.